

Le 1er mai

**Agissons pour
les salaires,
l'emploi
et la Paix dans
le monde!**

Déposé le 25/04/2022

CAEN PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Agenda

01 mai

**Journée internationale des travailleuses
et des travailleurs**

29 et 30 juin

**35ème congrès de l'Union Départementale
des syndicats CGT du Calvados**

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Jean Jacques Morel Poirier
N° commission paritaire : 1122 S 06277 - N° ISSN :2496-5065
Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen
Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr
Site internet : <https://calvados.cgt.fr>
Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr





Rappel

Les 29 et 30 juin prochains

les syndicats CGT du Calvados tiendront leur 35^{ème} congrès

"Sauf problème d'adresse,
toutes les structures ont du recevoir
Ce numéro spécial du Courrier de l'UD 14?
Spécial préparation du 35^{ème} congrès !"



Rappel de quelques informations importantes :

- Pour la participation et les votes au congrès, ce sont les FNI et les timbres de l'année 2021, versés à CoGÉTise avant le 30 avril 2022 qui sont pris en compte.
- Les fiches de candidatures pour la Commission Exécutive ou la Commission Financière de Contrôle doivent être adressées à l'Union Départementale, valablement complétées, signées et tamponnées par le syndicat, du candidat, au plus tard le mardi 14 juin 2022 à minuit.
- Les fiches d'inscriptions au congrès doivent être adressées dans les meilleurs délais à l'Union Départementale en remplissant « la fiche règlement frais de congrès » qui se trouve dans le journal spécial congrès.
- Le document d'orientation sera adressé à l'ensemble des structures au plus tard le 29 mai 2022

Hommage aux disparus

Fidèles à nos valeurs, lors des travaux de notre 35^{ème} congrès, nous allons rendre un hommage collectif à nos camarades disparus depuis notre dernier congrès de septembre 2019. Des camarades qui ont marqué le mouvement syndical départemental, dans les mandats et les responsabilités syndicales que la CGT leur avait confiés.

Afin de construire ensemble ce moment et pour limiter le risque d'un oubli malencontreux il est indispensable que chaque syndicat puisse faire le point et nous communique tous les éléments qui nous permettront de le faire.

Nous joindre si possible une photo de la ou du camarade.

En effet nous souhaitons diffuser une photo par camarade.

(Attention, pour une question d'équilibre, si nous ne disposons pas d'un minimum de clichés, nous serons amenés à ne pas nous en servir.)

Nous comptons sur votre implication la plus vive, afin que chaque camarade disparu(e) puisse être commémoré (e).

Informations à retourner rapidement à l'UD 14 CGT, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen ou ud14@cgt.fr

Plus que jamais mobilisé-es pour nos revendications !!!

La situation internationale est toujours marquée par la guerre en Ukraine. Confirmons notre position exigeant l'amplification des mesures économiques pour contraindre la Russie à stopper la guerre.

Les mesures mises en œuvre par la France ne sont pas à la hauteur et il est scandaleux que les entreprises françaises continuent comme si de rien n'était à faire du business. Il est légitime de s'en prendre au capital qui finance la guerre et aux milliardaires russes qui ont fait fortune sur la spoliation du peuple russe. La situation en Ukraine ne doit pas nous faire oublier la situation d'apartheid mise en œuvre par Israël à l'encontre du peuple palestinien.

Le second tour de l'élection présidentielle a opposé Emmanuel Macron à Marine Le Pen. La candidate d'extrême-droite est arrivée à ce niveau en recouvrant son programme d'un vernis social, vernis qui s'écaille rapidement dès qu'on se penche concrètement sur les mesures proposées. Fidèle à son histoire, l'extrême-droite est en réalité dévouée au libéralisme et aux intérêts des plus riches. Reste que ce système électoral conduit à la qualification des deux premiers candidats, dont l'un est l'ambassadeur de la bourgeoisie, et l'autre est la représentante du fascisme.

En période de dédramatisation, il est probable que beaucoup ont oublié que l'extrême droite ne s'embarrasse pas de la légalité pour mener son action et qu'elle confisque le pouvoir dès qu'elle l'obtient.

Dans une déclaration solennelle, la CGT a écrit : « pas une voix du monde du travail pour l'extrême droite ! ».

Nous devons réfléchir aux moyens de mettre en œuvre ce mot d'ordre pour les futures élections.

Car même si, par médias interposés, la dédramatisation des partis politiques d'extrême droite est en passe de séduire une partie de l'électorat français, notre responsabilité est de faire la clarté sur les programmes électoraux de ses candidats. Nous avons un certain nombre d'outils à notre disposition pour démultiplier les initiatives dans les syndicats, dans nos organisations professionnelles, ne nous en privons pas.

L'extrême droite a été battue cette fois-ci mais le loup est à l'orée du bois.

Que ce soit sur les résultats du premier tour ou sur les consignes du second, nous devons veiller au lendemain de ces élections à éviter deux écueils :

- Tout d'abord, que le syndicat soit le lieu unique du débat et que le ton des camarades conduise à une division durable entre nos syndiqués. Le contexte politique a un impact sur la situation sociale, nous devons pouvoir en discuter sereinement. Les dirigeants de l'organisation doivent s'en assurer calmement mais fermement.
- Ensuite, que l'absence de perspective politique immédiate conduise à un abandon de la lutte. Nos adversaires de classe

Edito

Par Jacques AMBROISE,
Secrétaire Général
de l'Union Départementale



vont d'ailleurs tenter de surfer sur cet état d'esprit en arguant du fait que l'élection a eu lieu et donc que les réformes libérales ne sont plus contestables.

Nous devons donc sans tarder combattre le Président Libéral en place.

Il faut se mettre en ordre de bataille pour une préparation offensive et particulière de ce 1er mai, 1^{ère} mobilisation après ces présidentielles.

Même si tous les 1er mai sont importants, celui de 2022 est positionné entre les élections présidentielles et législatives. Sa construction doit nous mettre en capacité de peser sur les candidates et candidats aux législatives puisque ce sont elles et eux qui seront aux manettes pour mettre en œuvre la politique prônée par l'hôte de l'Élysée. Il nous faut donc construire un 1er mai revendicatif et massif autour des questions d'emploi, de salaire, de protection sociale et de paix et nous mettre à l'offensive tout en ayant conscience de l'état de notre organisation, de la fatigue de nos organisations et d'un éventuel coup de massue suivant le résultat des élections présidentielles.

Le président a présenté son programme pour le prochain quinquennat. Le moins que l'on puisse dire est que la ligne de conduite des 5 années que nous venons de passer est maintenue voire amplifiée et que les plus riches vont continuer à s'enrichir.

Notre corpus revendicatif est complet et permet de répondre à l'ensemble des sujets mais souvent ce qui nous manque c'est la masse, renforçons-nous.

Sur les salaires, une prochaine journée d'action nationale pourrait permettre de les déverrouiller, dans un contexte où même le gouvernement est obligé d'annoncer un dégel du point d'indice des fonctionnaires. Mais pour cela, il faut que la grève soit forte. Ensuite, il faut se préparer à une ou plusieurs attaques sociales majeures du nouveau pouvoir politique, dès cet été.

Notre capacité à nous mobiliser doit nous permettre de contrer les réformes et aussi de faire avancer nos revendications sur les salaires, les droits sociaux, les moyens pour bien travailler et la consistance du service public.

Comme vous le voyez, nous ne sommes ni tétanisés, ni perdus, nous analysons toutes les situations aussi difficiles soient-elles, nous établissons des stratégies pour peser sur la réalité.

La CGT est sur tous les fronts, du local à l'international, et, pour qu'elle assume pleinement son rôle, alimentons la réflexion collective et faisons en sorte que le 01 Mai soit le tremplin de la lutte.

Loi pour renforcer la prévention en santé au travail :

Une réforme régressive pour tous les travailleurs !

L'entrée en vigueur de la loi « pour renforcer la prévention en santé au travail » : une réforme régressive pour tous les travailleurs.

Entrée en vigueur le 1er avril, cette loi s'inscrit dans la droite ligne de l'ANI du 10 décembre 2020.

Rejetée par la CGT, cette réforme de la santé au travail non seulement ne répond pas aux enjeux de santé au travail qui se posent aujourd'hui mais les accentuent.

En effet, il n'y a aucun nouveau droit donné aux travailleurs pour intervenir sur leur travail et alerter en cas de danger pour leur santé, la santé publique et l'environnement.

Les inégalités de droit entre les salariés suivant la taille de leur entreprise ne sont pas corrigées. Il n'y a pas d'institution spécifique de représentation des personnels qui traite des questions de santé au travail et d'environnement, comme pouvaient l'être les CHSCT ou comme pourraient l'être les CHSCT-E dont la CGT revendique la création.

La traçabilité des expositions professionnelles n'est toujours pas assurée pour les travailleurs.

Cette loi s'inscrit délibérément dans une volonté de dégager les employeurs de leur responsabilité de préservation de la santé et de la sécurité des salariés.

Cette responsabilité tend à être transférée vers les services de médecine du travail et les salariés eux-mêmes.

La loi impacte essentiellement les Services de Santé au Travail Inter-entreprises (SSTI) qui deviennent des Services de Prévention et de Santé au Travail Inter-entreprise (SPSTI).

Ces derniers seront soumis à une « offre socle » qui comporte beaucoup trop d'angles morts dont les principales conséquences sont :

- L'impossibilité, pour la médecine du travail, d'assurer un suivi continu des travailleurs tout le long de leur carrière et



surtout pendant les interruptions de périodes travaillées (chômage par exemple) ;

- La Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) prend le pas sur la prévention primaire, au risque de transformer les services de Santé au travail en service de tri de la main d'œuvre.

Le risque de pression sur les travailleurs est réel et sachant qu'1 à 2 millions de salariés sont exposés à un risque de perte d'emploi, à court ou moyen terme, en raison d'un problème de santé ou d'un handicap, la CGT sera très vigilante quant à l'évolution des licenciements pour inaptitude dont on peut craindre qu'ils augmentent.

La CGT a porté une exigence, durant les négociations de l'ANI, permettant de répondre aux enjeux de la santé au travail :

L'intégration des Services de Santé au Travail Inter-entreprises à la Sécurité Sociale. Une solution qui permettrait de réellement répondre aux besoins qui s'expriment actuellement dans le monde du travail (traçabilité des expositions professionnelles, travail de fond sur la prévention primaire, garantie d'une réelle indépendance de la médecine du travail, de tous les acteurs de ces services...) et de mettre fin à la mainmise du patronat sur ces services.

La CGT exige aussi la ratification, par la France, des conventions de l'OIT sur la santé au travail.

Elections chez FRANCE 3 Normandie : La CGT en tête

Élections professionnelles 2022

La CGT majoritaire dans l'antenne de Normandie-Caen

Avec 52 % des suffrages à Caen et 60 % à Rouen, les salariées et salariés normands ont une fois encore accordé largement leur confiance aux candidats et candidates CGT pour les représenter et les défendre.

Au niveau du réseau France 3 et de FTV, la CGT est également en tête. C'est un réel encouragement pour les 3 années à venir.

	CAEN	Réseau	ROUEN
Participation	42,45 %	49,57 %	68,38 %
CGT	52,27 %	32,21 %	60,38 %
CFDT	9,09 %	21,68 %	3,77 %
CGC	2,27 %	1,32 %	0 %
FO	29,55 %	19,13 %	8,49 %
SNJ	2,27 %	11,65 %	22,64 %
SUD	2,27 %	10,64 %	4,72 %
UNSA	2,27%	3,36 %	0 %

SALAIRES

Parce que les salaires, les pensions de retraite, les minima sociaux ne suivent plus le cout de la vie depuis des années

Parce que les 236 milliards d'€ de bénéfices supplémentaires engrangés par les plus riches au cours des 2 dernières années sont indécents

Parce qu'il y a urgence à partager autrement les richesses créées

NOUS EXIGEONS

Une augmentation immédiate des salaires, des pensions de retraite et des minima sociaux

EMPLOI

Parce que les + de 200 milliards d'€ d'aides publiques, données aux entreprises chaque année, sans aucun contrôle, ne servent ni à l'emploi, ni aux salaires

Parce que les contrats précaires ne permettent pas de construire une vie décente

Parce que la pandémie a démontré le manque d'emploi dans l'ensemble des fonctions publiques

NOUS EXIGEONS

Un plan massif d'embauches en CDI dans les fonctions publiques et dans le privé

1er Mai



RETRAITE CALVADOS

Parce que 6 salariés sur 10 ne sont plus actifs au moment e faire valoir leurs droits à la retraite (inaptitude, invalidité, chômage, etc)

Parce que vouloir faire travailler les salariés encore plus longtemps c'est fabriquer de futurs retraités pauvres

NOUS EXIGEONS

La retraite à taux plein dès 60 ans et même un départ réellement anticipé pour les métiers pénibles (souvent les métiers essentiels)

SANTE

Parce qu'il est inacceptable de laisser notre hôpital et donc notre santé sans les moyens de nous soigner dignement.

Parce que la pandémie a démontré notre besoin vital et permanent de services publics de proximité

NOUS EXIGEONS

Un plan d'embauche dans l'ensemble des services publics ainsi que l'augmentation des moyens pour les services publics de proximité

Pour toutes nos revendications et la Paix dans le monde

**Les
rendez-vous
dans
le Calvados**

- Caen : 10 h 30 place St Pierre
- Lisieux : 10 h 30 place Mitterrand
- Vire : 10 h 30 porte Horloge
- Bayeux : 9 h 30 place St Patrice
- Condé en Normandie : 8 h 30 Mairie

L'extrême droite battue !

La CGT appelle à un 1er mai combatif.

Macron doit répondre aux exigences sociales !

L'Union Départementale des syndicats CGT du Calvados prend acte de l'élection d'Emmanuel Macron aux élections présidentielles.

Sur fond d'un taux d'abstention en nette augmentation par rapport au scrutin précédent, la candidate de l'extrême droite n'est pas parvenue à se faire élire Présidente de la République.

Pour autant et malgré cette défaite, il n'en reste pas moins que la situation est préoccupante car le score de Marine Le Pen au 2ème tour est en nette augmentation par rapport à 2017 !

C'est sans aucun doute la conséquence des fractures sociales générées par l'accroissement de l'accaparement des richesses par le patronat et les actionnaires au détriment du monde du travail. Les politiques irresponsables menées par Macron et son gouvernement ont accentué la désespérance dans notre pays et ont aggravé la perte de repères idéologiques. La complaisance des médias à l'égard de celles et ceux qui prônent la haine de l'autre a également contribué à la banalisation des idées et des pratiques de l'extrême droite.

La CGT rappelle que c'est la 2ème fois de manière consécutive que l'extrême droite accède au deuxième tour de l'élection présidentielle. La CGT est préoccupée de la pénétration dans la société des idées d'extrême-droite qui reposent sur le rejet de l'autre et le repli sur soi. Le gouvernement et le président Macron portent une lourde responsabilité sur la perte de sens du débat politique et la banalisation des idées d'extrême droite. Le mépris du président, des ministres et des élus de l'actuelle majorité, pour la population de ce pays, s'est manifesté tout au long du dernier quinquennat, dans les paroles comme dans les actes. Si la CGT considère que le pays a évité le pire avec l'élection d'Emmanuel Macron, pour autant la menace de voir un jour l'extrême droite au pouvoir demeure.

Il est temps que le Président Macron prenne conscience de la gravité de la situation dans le pays et des fractures sociales qui le traversent.

Prendre en compte l'aspiration des salarié-e-s du public et du privé, retraité-e-s et privé-e-s d'emploi, cela commence par retirer son projet de report de l'âge légal de la retraite à 65 ans !

Dans ce contexte, l'Union Départementale CGT du Calvados appelle les salarié.e.s, retraité.e.s et privé.e.s d'emploi à se mobiliser massivement le dimanche 1er mai, journée internationale des travailleuses et travailleurs et à participer aux nombreuses initiatives organisées dans le département.

Partout manifestons pour exiger une plus juste répartition des richesses créées par le travail pour maintenir et développer les services publics, notre système de santé durement attaqué ces dernières années, pour l'emploi, les retraites et le maintien et le développement de l'industrie.

Le 1er mai c'est aussi une journée de lutte internationale pour la paix dans le monde. La CGT exprime sa solidarité et son soutien au peuple Ukrainien qui résiste face à l'agression inacceptable de la part de Poutine ainsi qu'à tous les peuples victimes de guerre.

La CGT rappelle que les réfugié-e-s, d'où qu'elles et ils viennent, doivent être accueilli-e-s dignement et sans discrimination !

La CGT est préoccupée par le dérèglement climatique. Elle continuera de porter haut les enjeux environnementaux à l'heure où nous n'avons plus que 3 ans pour éviter des effets désastreux et irréversibles.

La réélection de Macron comme Président de la République ne saurait constituer un chèque en blanc à sa politique !

Alors à toutes celles et ceux qui veulent que cela change en faveur du progrès social, l'UD CGT donne rendez-vous le 1er mai pour un carrefour des luttes à la fois **revendicatif, combatif et porteur d'espoir.**

Discrimination syndicale Un parcours long et difficile :

Christophe GUESNON témoigne

(Entreprise WEBHELP)

Mon combat pour faire reconnaître la discrimination à l'évolution de ma carrière a commencé en 2015 pour se terminer en 2022.

En 2007, j'ai passé un concours interne pour devenir agent de maîtrise. Concomitamment j'ai été élu délégué du personnel et membre du comité d'entreprise. Résultat, sur 250 candidats, les 19 salariés reçus au concours sont devenus agents de maîtrise, sauf moi !

En 2009 je suis devenu secrétaire du CE, puis délégué syndical en 2011. Après la grève d'une semaine en 2010 qui a abouti à une augmentation générale des salaires de 3,4 % en moyenne, la direction a pris définitivement parti contre la CGT. Cette grève a eu pour effet que nous obtenions des augmentations sans faire grève en 2011 et 2012.

En 2012 de gros problèmes de santé ont occasionné un arrêt maladie qui a duré pratiquement 2 ans et conduit le médecin du travail à prononcé une inaptitude partielle à mon poste de travail. L'entreprise ne me proposant pas de postes de reclassement, j'ai demandé un entretien où je me suis rendu avec M. Vincent Lainé le 2 décembre 2014, la direction m'a indiqué qu'elle travaillait à cela. Pendant les fêtes de fin d'année j'ai reçu une convocation pour le 7 janvier 2015, à un entretien préalable pouvant aller jusqu'au licenciement.

En avril 2015, l'inspection du travail a refusé mon licenciement au motif de discrimination syndicale à l'évolution de carrière en lien avec les mandats ou l'étiquette syndicale, discrimination à l'état de santé et défaut de recherche de reclassement.

La direction n'a pas fait appel de cette décision administrative et a donc reconnu les faits.

J'ai monté mon dossier avec la méthode de M. François Clerc puis j'ai pris une avocate pour assurer ma défense. Dans cette affaire j'avais la chance d'avoir été élu au CE et DP depuis le début de l'entreprise et j'avais conservé tous les documents officiels de l'entreprise me permettant de démontrer, preuves à l'appui, que j'étais victime d'une discrimination.

La 1ère décision reconnaissant la discrimination syndicale a été rendue par le juge départiteur en décembre 2017. L'entreprise a fait appel de la décision.

Je vous passe toutes les fausses propositions de reclassement, la proposition de transaction qui a consisté à me proposer de renoncer à l'augmentation de 35% de mon salaire et les rappels de salaire par le juge départiteur.

De novembre 2014 à décembre 2020 j'ai été payé par l'entreprise, mais dispensé d'activité, en fait j'ai été mis au placard pendant 6 ans !

A partir de septembre 2020, l'entreprise a cessé de payer mes salaires, jusqu'au 31 décembre 2020 date à laquelle j'ai fait une prise d'acte. En mars 2022, la cour d'appel a requalifié ma prise d'acte en licenciement nul pour discrimination.

J'ai mené ce combat de longue durée pour tous mes camarades de l'entreprise, afin de la décourager de continuer ses pratiques discriminatoires vis-à-vis des élus CGT, mais aussi pour tous ceux comme Christophe et Antoine aujourd'hui à la Poste. Le combat a été long, éprouvant moralement, avec des périodes de découragement, mais je n'ai jamais abandonné le combat et la victoire est au bout.

Je tiens à remercier mes camarades CGT qui m'ont soutenu, et qui ont pris le temps de m'écouter quand j'avais besoin de parler.

Guerre en Ukraine : un impact sur les entreprises de la filière bois !

Chez SAVARE, nous sommes importateurs raboteurs de bois du nord.

L'appellation bois du nord désigne tous les bois poussant au-dessus du 52ème parallèle et qui du fait de pousser dans des conditions climatiques extrêmes développent plus de densité. Ils offrent donc une meilleure résistance mécanique pour être utilisés comme bois de construction, notamment pour les charpentes et bardages extérieurs. Nos principales zones d'approvisionnement sont les pays scandinaves et la Russie. La Russie représente environ 50% de nos arrivages mais aussi 80% de ce que nous mettons dans nos machines pour fabriquer du bardage extérieur ou des lames terrasses.



Depuis le début de l'attaque russe en Ukraine nous sommes confrontés à des difficultés d'approvisionnement car peu d'armateurs souhaitent aller charger des bateaux à ST Petersburg. Ces difficultés sont une menace qui pèse sur

nos emplois car il est compliqué de trouver les bois manquants en Scandinavie. La Russie produit environ 12 millions de m3 par an et

nous ne sommes pas les seuls acheteurs mondiaux à se rabattre sur les pays scandinaves.

Depuis le 8 avril dernier, l'Union Européenne a décidé d'un 5ème train de sanctions contre l'agresseur russe avec un embargo complet sur l'importation des bois de Russie et de Biélorussie, l'interdiction pour les navires russes d'accoster dans les ports européens et l'interdiction pour les camions russes de circuler sur notre territoire. Il existe un délai d'application de cette décision pour les contrats d'achats effectués avant le 8 avril qui nous permet d'aller chercher nos bois jusqu'au 31 juillet. Mais ne trouvant pas d'armateurs souhaitant aller en Russie, nous avons 15000 m3 de bois bloqués sur le port de ST Petersburg et peu d'espoir de trouver une solution pour aller les chercher.

Pour l'instant il n'y a pas d'impact sur l'emploi, mais nous avons signé un accord d'APLD (identique à celui de la période COVID) avec une prise en charge des salaires à hauteur de 95% du net. Syndicalement la situation est compliquée car nous sommes tiraillés entre le problème d'éthique à travailler avec des pays totalitaires et nos emplois et celui de nos collègues.

Pour l'instant nous travaillons au maintien de l'emploi, mais nous devons développer à l'avenir des projets de modifications de notre entreprise même si cela doit être travaillé sur du long terme.

Par Jean Louis KOZIK

La Maison d'Accueil Spécialisée de Boulon

Des personnels maltraités !

Par le syndicat CGT de l'EPSM

Le 31 mars 2022 notre organisation syndicale a été destinataire d'un courrier rédigé par l'ensemble des personnels titulaires de la M.A.S de Boulon, courrier adressé parallèlement à la Cadre supérieure de santé et à la Direction de l'EPSM.

Ce courrier évoque et dénonce les conditions de travail dégradées liées à un manque d'effectif très important et persistant. Au cours de la crise du Covid et depuis, les personnels soignants ont paré aux absences des collègues victimes de la pandémie, en arrêt maladie ou en accidents du travail long et jamais remplacés.

L'ensemble des personnels de la M.A.S ne cesse de faire preuve de bonne volonté et des concessions en acceptant les remplacements au pied levé, les changements de planning, les modifications d'horaire, les remplacements de week-end supplémentaires, le remplacement du personnel de nuit par du personnel de jour pour garantir la sécurité des résidents et assurer la continuité des soins.

Personne n'est épargné, les équipes soignantes travaillent à flux tendu, sur la corde : l'équipe infirmière est réduite à 2 au lieu de 3, le médecin Psy viendrait juste d'accepter le poste. Le médecin somaticien du S.I.M.P. ne peut assurer qu'une visite par semaine. Si urgence les agents doivent faire appel aux urgences ou prendre un rendez-vous avec SOS médecin dans la journée ce qui nécessite de détacher un soignant pour l'accompagnement !!

Le manque de personnel désorganise, perturbe le suivi des soins : l'accompagnement des résidents en extérieur, les consultations, les soins médicaux, les sorties sont pratiquement impossibles. Pour les soignant.es, c'est la quadrature du cercle au quotidien !!

Dans cette situation ne parlons pas des congés ! Ou plutôt si parlons-en !! Ces congés sont constamment remis en cause et à l'approche de l'été, sans remplacement les agents de la MAS ne pourront pas poser leurs congés d'été...

Une situation dangereuse pour les résidents, explosive sur le plan social !!

Les personnels de santé de la M.A.S travaillent dans un climat qui ne leur permet pas d'exercer leur travail sereinement. La fatigue accumulée a détérioré leur vie au travail, tendu les rapports sociaux engendrant stress et surcroît de fatigue et d'anxiété, épuisement, baisse de la motivation, dépression, burn-out ... avec pour conséquence des arrêts à répétition.

« Quelle connerie, naguère !! »

Cette situation a ses racines dans les budgets d'austérité successifs ainsi que dans la gestion pour le moins erratique du dernier Directeur concernant la M.A.S de Boulon : gestion personnelle parsemée d'erreurs stratégiques, de manques... que la CGT a maintes fois dénoncés dans le passé dans ses tracts comme dans les instances.

Aujourd'hui résidents et personnels en payent le prix fort !!

Et il n'est pas excessif de dire que l'on aborde la zone de maltraitance des personnels de la MAS de Boulon. Alors oui il est temps de se pencher sérieusement sur la situation : ARS, EPSM, Département.



Une mobilisation nécessaire et soutenue par la CGT.

La CGT a répondu à l'appel et à la mobilisation des personnels de la M.A.S. En accord avec ces personnels, un préavis de grève a été déposé pour la journée du 26 Avril, jour où le Directeur par intérim de l'EPSM visiterait la M.A.S de Boulon.

D'ores et déjà dans le cadre du préavis de grève, la Direction ouvre un espace et souhaite discuter avec la CGT. Un rendez-vous était fixé au 8 Avril afin d'entamer une négociation.

Le même jour, la CGT programme une heure d'information syndicale avec les collègues de la MAS. Cette heure a été riche en échanges et a permis d'élaborer une plateforme revendicative mettant en avant la nécessité absolue, vitale de recruter des effectifs supplémentaires.

Sur cette plateforme la CGT a ajouté, avec l'accord des personnels, la NBI dont devraient bénéficier les agents de la M.A.S et toujours refusée à ce jour.

Que dit la Direction le 8 Avril ?

La Direction s'est engagée à régler les urgences :

- Dans chaque pavillon des embauches sont d'ores et déjà engagées pour revenir à des effectifs de 3 agents le matin et 2 l'après-midi, nous a affirmé la direction. *(Régler l'urgence c'est bien mais la CGT a insisté pour que la Direction s'engage à embaucher plus de personnels pour pallier aux arrêts de maladie ou accident de travail.)*
- La Direction s'engage à remettre à plat les effectifs avec la Direction de l'autonomie au niveau du département.
- Dès le 1er mai un infirmier sera en poste pour remplacer l'infirmier manquant, pour une période de 2 mois, puis un autre remplacement ponctuel... Et après ?
- Enfin la Direction s'engage à discuter avec l'ARS afin que les agents de la MAS puissent percevoir la NBI.

En conclusion

La Direction de l'EPSM par intérim semble de bonne volonté et vouloir que la situation des personnels s'améliore à la MAS.

La CGT prend acte, même si aujourd'hui pas grand-chose n'a évolué, il n'est pas question pour de baisser la garde. La CGT encourage les personnels à maintenir et approfondir leur mobilisation. Rien n'est encore gagné et les tutelles, nous l'avons appris, sont des adversaires retors.

La CGT, ses élu.es, restent mobilisé.es aux côtés des personnels .

H pour Histoire

La chronique de François BRIAND

1919 «Le mouvement ouvrier du Calvados se transforme, s'organise, prend conscience de sa force »
Chapître 2

Quand la petite histoire rejoint la Grande !

Dans la chronique de février dernier, nous avons vu qu'en 1919, le mouvement ouvrier du Calvados « se transforme, s'organise, prend conscience de sa force ».

Si les grèves constituent généralement le moyen d'action privilégié des ouvriers, d'autres opérations liées aux circonstances spécifiques de l'époque sont menées dans le Calvados. Alors que la hausse considérable du coût de la vie mécontente fortement le monde des ouvriers, apparaissent deux types d'actions pour maintenir un taux de vie acceptable : se mettre en grève pour obtenir des augmentations de salaires ou agir directement sur les prix. Le succès des grèves devenant plus aléatoire en août 1919, c'est le deuxième type d'action qui prend forme.

Pour autant, seuls les plus déterminés, une minorité va franchir le pas de se rendre sur les marchés pour proposer ou imposer aux vendeurs de céder à moindre prix leurs denrées. Charge ensuite aux militants d'organiser la vente des produits ainsi obtenus.

Les militants du Calvados s'inspirent de premières manifestations de ce type en région parisienne et à Rouen. Le Populaire normand s'en fait l'écho sous le titre « Une bonne méthode ».

Cette « méthode » est appliquée pour la première fois à Lisieux, le 2 août 1919 avec l'appui de cheminots de Sotteville-Lès-Rouen et puis s'étend, avec les propres forces des militants du Calvados, souvent des cheminots, à Isigny, Bayeux, Canon, Deauville, Pont l'Évêque et Caen.

Très rapidement, les risques de débordements peuvent apparaître lorsque les commerçants se montrent récalcitrants à baisser leurs prix. Des boutiques ayant été pillées, le Populaire normand, publie dès le 11 août, sous la plume d'Emile Escabasse, l'ordre d'arrêter les pillages et plutôt de faire apparaître « qu'il y a moyen de faire quelque chose de beau sans effusion de sang ».

Néanmoins cet appel au calme n'a que des conséquences limitées, ainsi les cheminots de Canon et Mézidon se rendent dans des fermes avoisinantes pour obliger les paysans à céder de la nourriture à bas prix. Les heurts provoqués occasionnent l'intervention de la Préfecture.

Ce type d'action de l'été 1919 largement décrit dans la presse, dénoncé par la droite, va avoir des conséquences importantes sur l'image du mouvement ouvrier dans le

Calvados et en particulier, pour de nombreuses années, consacrer le divorce entre les paysans et les organisations ouvrières tout en ne séduisant finalement que quelques citadins. Plus que par les grèves, les syndiqués s'approchent du modèle qui va prévaloir de « l'homme au couteau entre les dents ».

Si le « réveil des travailleurs » est bien réel en cette année 1919, au-delà de l'aspect qu'il peut prendre, des tâtonnements dans sa recherche d'actions efficaces, l'important est de souligner le changement de la situation.

Le réveil des sentiments de classe prend la forme d'une croissance des organisations de lutte sociale. C'est le cas pour le syndicalisme CGT, mais également pour l'organisation politique ouvrière qu'est alors la S.F.I.O., section française de l'internationale ouvrière.

Avant la guerre, la S.F.I.O. du Calvados compte à peine une centaine d'adhérents et n'a pratiquement aucune activité ni électoral. Lors de l'Armistice, elle n'en a pas davantage, dont une soixantaine d'adhérents pour la section de Caen. En 1919, 300 cartes sont distribuées, alors que les syndiqués sont alors 15 000.

Aussi limité soit-il le développement de la SFIO permet la création de plusieurs sections dans les principales cités ouvrières à Mézidon, Lisieux, Colombelles, Honfleur, Deauville et Dives-sur-Mer. Il semblerait que ses relations avec la CGT sont excellentes puisque la plupart des dirigeants syndicalistes sont alors membres de la S.F.I.O.

Les relations entre la CGT et la SFIO ne prennent pour autant pas la forme de rapport de force. Est consacrée ainsi la parution du premier numéro de l'hebdomadaire le Populaire Normand, « socialiste-syndicaliste sous contrôle des organisations ouvrières », dû à l'initiative commune des fédérations socialistes de l'Orne et du Calvados et des Unions des syndicats de ces départements. La composition même de cet hebdomadaire est un signe des relations équilibrées entre la SFIO et la CGT.

Totalement solidaire des luttes menées par la CGT dans le département, la SFIO y trouve un terrain favorable à se propager.

Et les élections législatives et municipales qui s'annoncent à la fin de 1919 vont se révéler intéressantes...



EXPERT DE PROXIMITÉ des représentants du personnel

→ 3 activités pour
comprendre
analyser
et agir

sur les relations entre le travail et les questions sociales liées aux conditions de vie et d'emploi des salariés.

/ LA FORMATION

Des élus formés pour être des acteurs efficaces et incontournables sur les questions économiques et sociales

/ LES EXPERTISES ÉCONOMIQUES ET SANTÉ AU TRAVAIL

Utiliser le droit à expertise pour analyser la situation économique de l'entreprise et identifier les risques de l'organisation du travail pour la santé des salariés

/ LES ÉTUDES, LE CONSEIL

Un accompagnement au plus près des besoins des élus pour mener des analyses pointues

Accueil – Conseil

01 55 82 17 30 - info@emergences.fr

emergences.fr